



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE JONZIER-EPAGNY
(74520)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Feuillet n°2022 -
	Mis en ligne sur le site internet le :
Séance du 26 juillet 2022	Auteur : M. Michel MERMIN Maire
Nature de l'acte :	Délibération n° 20220726 – 027

L'an deux mil vingt-deux le vingt-six juillet, à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Épagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 19/07/2022, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE, adjoints, Florian CHAYS, Céline TARDY, Raffaële SIBIO, Cécile DUPARC, conseillers.

Excusée : Virginie MOURIER

Absents : Phil FUHRMANN, Vincent RONAT, Jonathan DUPARC

Procuration : Stéphanie BOURNHONNET à Céline TARDY.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	9
Date de la convocation		
19/07/2022		
Acte rendu exécutoire après télétransmission, le 818122		
Le Maire, M. Mermin.		
Publication le		
Les signatures suivent au registre		

A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

**Objet : Jeunes agriculteurs 74 – Comice intercantonal
Frangy/Seyssel/Genevois :**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que les Jeunes Agriculteurs de Frangy-Seyssel et du Genevois organisent une manifestation « La rentrée d'étables » le samedi 17 septembre 2022 à Minzier.

Dans le cadre de ce projet, il propose de leur apporter une aide financière.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité,

Article 1 : Décide de verser une aide financière d'un montant de 250 € aux Jeunes Agriculteurs de Frangy-Seyssel et du Genevois dans le cadre de leur manifestation du 17/09/2022.

Article 2 : Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

Visé par M. SAUTIER,
Secrétaire de séance,
le 81812022.

Le Maire
M. MERMIN

